

## Sécurité au travail : FRANCE CIMENT récompense les cimenteries innovantes et exemplaires en matière de prévention des risques

France Ciment poursuit son engagement pour encourager le développement de bonnes pratiques en matière de sécurité au travail et de prévention des risques professionnels. Le syndicat remet cette année les Trophées Sécurité aux cimenteries de Fos-sur-Mer (13 - Imerys) et de Beffes (18 - Heidelberg Materials) où aucun accident n'a été déploré sur l'année 2022. Le Prix Spécial Bonnes Pratiques revient au site de la Pérelle (38 – Vicat) qui fournit des exosquelettes pour soulager les postures pénibles.

### Les sites de Fos-sur-Mer (Imerys) et de Beffes (Heidelberg Materials récompensés pour leur exemplarité

Les Trophée Sécurité récompensent chaque année les sites cimentiers exemplaires en termes de prévention des risques professionnels et de résultats sécurité. Pour l'année 2022, le 1<sup>er</sup> prix est remis à la cimenterie de Fos – sur - Mer (IMERYS) et le 2<sup>ème</sup> prix à la cimenterie de Beffes (18 – Heidelberg Materials). Ces deux sites ne comptabilisent aucun accident avec arrêt de travail sur l'année et affichent la fréquence d'accidents au travail la plus basse sur les trois dernières années.<sup>111</sup>

### Le site de La Pérelle (38) reçoit le Prix Spécial Bonnes Pratiques pour son exosquelette

Alors que les douleurs liées aux efforts et lumbagos restent les premières lésions constatées chez les collaborateurs en cimenterie (24%), le site de la Pérelle (38 – Vicat) a lancé l'opération « **Que la Force soit avec toi** » : un exosquelette vient équiper les manutentionnaires lors des opérations de sécurisation des galeries souterraines, pour diminuer les risques liés aux postures extrêmes et au port de charges lourdes (consolidation des voûtes, tirage de câbles électriques et pelletage manuel).

Une mesure de prévention saluée par le **Prix Spécial Bonnes Pratiques** qui récompense chaque année les initiatives permettant de mieux prévenir l'exposition des travailleurs à un ou plusieurs risques professionnels et optimiser ainsi leur sécurité.



Une politique de prévention de plus en plus performante avec une diminution de 43 % des arrêts de travail consécutifs aux accidents de travail constatés en 2022 sur le secteur. Le nombre mais surtout la gravité des accidents baisse.

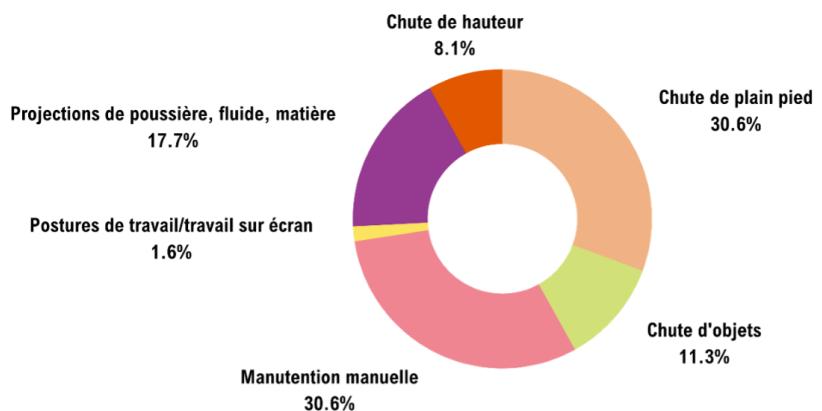
France Ciment se félicite d'une nette amélioration des résultats sécurité en 2022 pour la filière, après une année 2021 qui avait connu une dégradation des résultats. La fréquence des accidents de travail et le taux de gravité sont en baisse, sur l'ensemble des sites (siège, usines), revenant ainsi aux niveaux de 2020. Le secteur enregistre une baisse générale de

43 % des accidents du travail (avec et sans arrêt). Le taux d'accidentologie figure donc parmi les plus bas de France, tous secteurs confondus.

**Bruno Pillon, Président de France Ciment :** « La prévention des risques professionnels pour le secteur du ciment en France est une priorité. Une mission qui se joue à tous les étages, à tous les échelons ! Notre stratégie passe par la sensibilisation des équipes à la prise de conscience des enjeux sécurité, des formations spécifiques aux risques, mais également la modernisation des équipements pour réduire la pénibilité de certaines tâches. L'amélioration des conditions de travail est un facteur d'attractivité fort pour notre secteur. »

**Chutes de plain-pied et manutention restent les premières causes d'accidents.**

Répartition des accidents selon les circonstances - Bilan « Sécurité » France Ciment 2022



N.B Cette répartition étudie le périmètre des accidents pour lesquels les circonstances sont précisées

#### **À propos de FRANCE CIMENT**

FRANCE CIMENT est l'organisation professionnelle regroupant les industriels producteurs de clinker et de liants hydrauliques : ciments, chaux hydrauliques et liants routiers. Présentes en France au travers d'une quarantaine de sites industriels, les entreprises regroupées au sein de FRANCE CIMENT emploient près de 4 500 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2,4 milliards d'euros.

L'industrie cimentière française regroupe cinq sociétés productrices de ciment : Heidelberg Materials, Imerys SA (Imerys Group), Lafarge France (Membre du groupe Holcim), Eqiom (CRH Company) et Vicat.

[www.france-ciment.fr](http://www.france-ciment.fr)